D. D. K. K.

Cur
Pec
4806

LETTRE
DE
GROS-JEAN
A SON CURÉ.

Publiée par H....D. B. C. D. M. D. P.

Discite justitiam moniti.
ÆNEIDOS, Lib. VI.

A PHILADELPHIE.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY, CHICAGO

LETTRE
DE
GROS-JEAN
A SON CURÉ.

MONSIEUR LE CURÉ,

LORSQUE vous nous avez quittés pour vous rendre à Versailles, vous nous dîtes : *Mes enfans, je vais m'absenter quelques mois pour la Patrie : cette séparation me coûte ; mais on m'a fait l'honneur de me nommer pour dire mon avis sur ce qui peut contribuer à votre bonheur & à celui de vos enfans ; & quoique j'eusse mieux aimé rester avec vous, il faut*

obéir aux ordres de la Providence, &c. &c. Comme nous connoissons tous votre bon cœur, Dieu sait comme nous pleurions! moitié d'aise pour le bien que vous nous promettiez, & moitié de chagrin de ne plus vous voir pendant quelque tems! *Va, Jean*, me disiez-vous, *console-toi, tu es un honnête-homme que j'aime bien; tu es bon père, bon mari, bon paroissien. Tu sais bien lire, je t'enverrai tous les papiers que l'on moûlera; tu sauras, le premier du village, tout ce qui se passera; tu l'apprendras aux autres....* Vous m'avez tenu parole, M. le Curé, & je vous en remercie. Mais vous ne l'avez pas tenu en tout; car au lieu de revenir au bout de quelques mois, en voilà déjà plus de six de passés, & il me semble que vous avez encore bien de l'ouvrage à faire.

Il est vrai que vous avez employé plus de deux grands mois à batailler avec tous les gens d'église un peu riches, parce que vous vouliez aller travailler en commun avec le Tiers-état, qui vous y engageoit, disoit-il, pour faire de meilleure besogne en moins de tems; comme cela étoit raisonnable!.... Mais ces Messieurs ne le vouloient pas, & ils avoient raison aussi à leur maniére: ils avoient presque tout, & Messieurs les Curés presque rien; dans ce monde-ci, chacun aime à garder ce qu'il a. Vous avez pourtant gagné ce procès-là avec vos confrères, & quelques bons Evêques qui entendent la raison; les autres, après avoir un peu rechigné, ont été obligés de faire comme vous, ainsi que les Nobles. Après cela vous avez eu d'autres tablatures..... Quand les orages ont été passés, nous avons cru voir quelque chose; on parla *Constitution*, on parla des *Droits de l'Homme*, on disputa sans fin, on imprima gros comme notre église, pour savoir ce que c'est que les Droits de l'Homme..... Louison, qui m'entendoit toujours parler des Droits de l'Homme, espéroit qu'à la fin on parleroit des Droits de la Femme, quand tout d'un coup voilà encore la grande besogne interrompue.

Le 4 Août au soir, c'est-à-dire *après-dîné*, on change de propos.....: on dit qu'il faut que tout le monde soit libre, qu'il faut aussi que les biens le soient, que tous les hommes sont autant les uns que les autres; plus de chasse, plus de justices, plus de voiries, plus de pigeons, plus de

champarts, plus de cens, plus de dîmes, plus de moulins banaux, plus de preſſoirs; plus rien en un mot..... Tout le monde répétoit, ici, & ailleurs, *vive la Liberté:* ces Meſſieurs l'ont dit à Verſailles, nous ne payerons plus rien; nous ſommes autant que M. le Marquis, plus que M. le Curé, puiſqu'il a donné ſa dîme & qu'il n'a plus rien; nous chaſſerons tout à notre aiſe; il y a aſſez long-tems que nous travaillons; d'ailleurs, n'ayant plus rien à payer, ni ſel, ni Commis, ni entrées, il faut brûler les barriéres, tuer les Gabelots, qui nous ont tourmentés ſi long-tems, exterminer juſqu'au dernier lièvre, ne dût-il pas reſter un épi de bled ſur pied.

Tout cela fut exécuté en peu de tems; & faute de gibier, on venoit tuer les poules des Fermiers dans leur cour, leurs pigeons ſur le toît de leurs maiſons; ils voulurent d'abord dire quelque choſe, mais on leur cria que chacun étoît libre, & on leur promit de revenir le lendemain; ils menacèrent de faire aſſigner, on leur dît qu'il n'y avoit plus de juſtice, que le premier Huiſſier qui paroîtroit dans le village, ſeroit pendu ſans rémiſſion.

Je ne voulois rien croire de tout ce que l'on diſoit; c'étoit une vraie folie: enfin vos papiers du 4 Août ſont arrivés, ils ne diſoient pas tout à fait comme tout le monde, mais peu s'en falloit: Quoi! tant de gens d'eſprit, diſois-je, ſont-ils capables de faire de ſi groſſes ſottiſes? Quand il n'y auroit que notre Curé, il auroit bien dû leur faire entendre raiſon; il ne ſe griſe pas lui! *Allez, Jean*, diſoit ma femme, *on les a enſorcelés*; elle le répète chaque fois qu'il nous arrive quelque choſe de vous; car, depuis ce tems-là encore, on a moûlé bien des extravagances.

Excuſez-d'à, M. le Curé, ſi je parle ſi librement avec vous, vous me l'avez toujours permis, pourvu que je ne jure pas: hé bien je ne jurerai pas, mais je vous dirai qu'il ne me paroît pas raiſonnable d'avoir tourmenté le Roi pour lui faire renvoyer des coquins que vous ne vouliez pas voir, & rappeller d'honnêtes-gens que vous ne voyiez pas davantage; d'avoir écrit une belle lettre à un brave homme, qui étoit bien tranquille dans ſon pays, pour le faire revenir dans une place terrible; d'avoir claqué des mains à tout rompre, quand vous l'avez revu,

& de lui avoir refusé votre confiance le lendemain ; de n'avoir accepté les mesures extraordinaires qu'il vous a proposé de prendre, pour faire venir de l'argent, que parce que vous doutiez de la réussite, & que vous aimiez mieux que l'odieux en retombât sur lui. Cela est un peu méchant au moins, mais il est bien malsadroit à un de vos Messieurs de l'avoir dit : d'avoir demandé aux Ministres, ce qu'ils croient que vous devez leur accorder, pour approvisionner une ville affamée (dont il ne leur a plus été permis de se mêler depuis long-tems), à condition qu'ils répondront des évènemens..., De mettre sérieusement en question, si les biens de l'église appartiennent à la Nation, & de dépenser huit jours à déraisonner là-dessus, pour faire croire que c'est la force de la raison, & non celle du nombre qui a décidé ; de créer un comité de subsistances, qui n'a fait subsister personne ; un comité de recherches, qui n'a rien recherché : de décider que vous établiriez un tribunal, pour juger les crimes de lèze-nation, & de laisser des prisonniers entassés les uns sur les autres pendant quatre mois, pour finir par leur donner provisoirement des juges, que vous avez toujours eus sous la main... De crier sans cesse à la constitution, & de toujours faire de longs sermons sur ce qui n'est pas Constitution. Ma foi, M. le Curé, si vous ne m'aviez dit qu'il ne faut pas croire aux ensorcelés, je serois de l'avis de Louison.

Quand je repasse seul tout cela dans ma tête, je suis encore bien plus étonné, que vous, qui avez de l'esprit comme un livre, n'ayez pas vu que presque toute cette besogne ne vaut rien ; car à commencer par votre ouvrage du quatre Août, qu'on dit que tous vos Messieurs regardent comme un chef-d'œuvre de patriotisme, je le regarde, moi, sur bien des articles, comme le rêve d'un homme qui a la fièvre au cerveau.

Vous déclarez tous les droits Seigneuriaux rachetables, comme, par exemple, les champarts, les cens, les lods & ventes, &c. ; de sorte qu'un Seigneur n'aura pas plus de droit que moi dans sa paroisse : à la bonne heure, si cela lui fait plaisir ; mais sans doute il ne tiendra plus d'aveu, plus de dénombrement, il ne fera plus faire de carte d'une

terre qui ne l'intéreſſera pas, & lorſque mon voiſin m'aura pris la moitié de mon champ, qu'il aura méchamment arraché, ou reculé la borne qui nous ſépare, je n'aurai plus le terrier du Seigneur pour m'aider à reconnoître, & à prouver ce qui m'appartient.

Ce n'eſt pas tout, M. le Curé, vous m'avez dit cent fois: *Jean, ce qui empêche un Village d'être pauvre, c'eſt quand les terres ſont diviſées, que chacún en a ſa petite part.* Eh bien! tout ce que vous avez fait eſt préciſément contre ce principe, & ce n'eſt pas cet article ſeul qui ſervira à la ruine de notre pays.... Vous voyez bien, Monſieur, qu'un Seigneur, qui n'aura plus de diſtinction dans un Village, qui y ſera nargué par le premier malotru, ne demeurera plus dans ſon château, il aimera mieux s'amuſer dans une ville, il gardera toujours ſa terre, parce que c'eſt la manière la plus sûre de placer ſon argent, & comme il n'aura plus rien à percevoir ſur les nôtres, il n'aura plus d'intérêt à nous en laiſſer; il achetera en détail tout ce qui ſe trouvera à vendre, parce qu'il ne ſera plus retenu, ni par l'intérêt, ni par le deſir de ſe faire aimer des payſans, qu'il ne verra jamais, à qui il ne fera aucun bien; que lui importera que ce village devienne une ville ou un hameau? que les rues ſoient bien ou mal entretenues? que nous ſoyons riches ou pauvres? écraſés de tailles & d'autres mangeries, ou non? il ne ſera plus qu'un ſimple propriétaire.

Que vous euſſiez dit que les champarts ſeront convertis en cens ou rentes, à la bonne heure, cela lui conſervoit un intérêt & lui donnoit une petite diſtinction, qui l'auroient attaché, en nous délivrant de la ſervitude du champart; car on a beau dire..... c'eſt une folie de croire que les biens ſeront libres comme les perſonnes. Si j'ai beſoin, je n'engagerai pas ma perſonne, mais mon bien. Or, j'ai beſoin de protection dans ma chaumière, quel mal y a-t-il que je la paye par une légère redevance ſur mon bien? Le Seigneur aura pourtant encore un petit droit en dépit de votre loi, c'eſt celui des lods & ventes; car je ne crois pas que perſonne ſoit aſſez fou pour le racheter, ſur-tout s'il a envie de garder ſon bien; s'il veut le vendre, ce ſera l'affaire de l'acquéreur qui ſans doute, aimera mieux payer cinq livres, que cent... Je ſuis étonné que l'Aſſem-

blée Nationale, qui disposé comme elle veut du bien de tout le monde, n'ait pas pensé à cela ; il n'y avoit qu'à déclarer que les lods & ventes étoient abolis sans rachat, tout étoit dit : il est encore tems ; on l'a bien fait pour les dîmes.

Vous avez aboli les justices seigneuriales, & vous avez bien fait ; mais vous avez dit que chaque personne pourroit chasser sur son bien, que les pigeons seroient enfermés ; tant que les Municipalités le jugeroient à propos, & que si pendant ce tems il en paroissoit aux champs, on les tueroit comme le gibier.

Quant à la chasse, je conviens que, d'après la manière dont la plupart des Seigneurs se comportoient envers le malheureux payſan, c'étoit une pitié, & que c'étoit cent fois pis encore dans les capitaineries ; mais aussi c'est une chose bien terrible, que de permettre à tout venant de chasser, parce qu'il a un quart d'arpent de terre : les jeunes-gens vont perdre le goût du travail, vivre dans la dissipation, devenir peut être des voleurs, lorsque le gibier sera plus rare. Qui sait si le fusil dont vous les armez ne servira pas à tuer les bons citoyens ? Vous me répondrez qu'il n'y aura pas toujours de gibier, qu'on se dégoûtera du métier ; mais les paresseux ne s'en dégoûteront jamais, & ce sera peut-être un jour une armée de scélérats, que quelqu'un mal-intentionné mettra aisément sur pied, pour faire perdre aux honnêtes-gens la liberté qui nous aura coûté si cher.

Quant aux pigeons, ma foi, M. le Curé, je ne conçois pas comment tant de laboureurs qui sont avec vous, & qui doivent savoir ce que c'est, ne se sont pas avisés de dire que c'est la trop grande quantité qui ruine les champs ; que lorsqu'il n'est pas trop nombreux, le pigeon dédommage par sa fiente du tort qu'il fait ; que ce fumier est même nécessaire dans les terres froides, si on veut qu'elles rapportent du bled ; que le pigeon débarrasse les champs de quantité de mauvaises graines qui empoisonnent nos récoltes ; qu'il nettoie les fumiers des semences étrangères que les poules ne ramassent pas ; que ne devant plus bientôt avoir de gibier, les pigeons seront d'une grande ressource ; que l'on se plaint déjà de la cherté de la viande & de sa rareté, que cet arrêté va augmenter l'une & l'au-

tre. On auroit peut-être fait une loi plus sage en permettant la chasse à ceux qui auroient eu, par exemple, cinquante arpens de terre : quand il ne s'en seroit trouvé qu'un ou deux par village, il eût été impossible au Seigneur d'avoir du gibier en assez grande quantité pour faire du tort ; on en avoit l'exemple dans les pays où il y a plusieurs Seigneurs. Il falloit suivre la même régle pour les pigeons, & dire que ceux qui en auroient voulu, en auroient eu ; mais qu'on n'en auroit qu'une paire par chaque arpent ; que les Municipalités seroient autorisées à faire détruire tout ce qui auroit excédé le nombre que chaque particulier pouvoit en avoir, en observant que celui qui ne voudroit pas de pigeons, ne permettroit pas que ses terres fussent imputées à un autre pour en élever une plus grande quantité. Par là on n'auroit presque rien souffert des pigeons, & on ne vous auroit pas laissé dire une chose risible, quand vous ordonniez que les pigeons seroient enfermés : le plus ignorant de notre village vous apprendra, puisque vous ne le savez pas, que des pigeons de l'espèce de ceux qui vont aux champs, ne peuvent vivre enfermés. Alors il falloit décréter qu'on extermineroit jusqu'au dernier.

Après cela, on vous demande vos dîmes. D'abord il ne s'agissoit que de les racheter, ce qui étoit déjà une assez mauvaise opération. Il n'est pas question de vous en dire les raisons, puisque cela n'est pas. Les Seigneurs, les Bourgeois qui ont de belles fermes, tous les riches Laboureurs qui sont de l'Assemblée, & qui ont aussi de bons biens, trouvoient fort doux de ne plus payer de dîmes, & de ne pas les racheter ; vous autres gens d'Eglise qui n'aimez pas le bruit (car on dit qu'on en faisoit beaucoup lorsqu'il s'agissoit d'avoir ces dîmes pour rien), vous avez vu que vous ne seriez pas les plus forts ; on vous a menacés de ne plus vous payer, de vous faire étrangler par le peuple qu'on a si bien indisposé contre vous, que depuis ce tems là vous n'osez presque plus vous montrer sans être injuriés ; enfin, on vouloit les avoir de gré ou de force, & vous les avez abandonnées.

On ne peut, dit-on, empêcher personne de donner son bien ; mais je trouve extraordinaire que l'on ait cru alors

que vous pouviez donner le vôtre, & qu'on ne le croie plus à présent : car, si vous n'êtes pas propriétaire (comme l'a pensé depuis, le premier, un Evêque qui avoit commencé par enseigner qu'un serment solemnel est une bagatelle qui n'oblige que les sots à tenir parole), vous ne pouviez ni vendre vos dîmes, ni les donner. Cependant on vous a remerciés ; on a publié par-tout que vous aviez eu la générosité de faire ce présent à la nation. En vérité, je ne peux pas m'empêcher de rire, quand je pense à cette donation de vos dîmes à la nation, & qu'ensuite on vient vous dire que vous n'avez rien, que tout est à la nation. Vous lui avez donc donné ce qui étoit à elle, & il n'y a pas là de quoi vous remercier ; mais si c'étoit à vous, comme on le croyoit, pourquoi des gens si sages mettent-ils deux mois à imaginer que vous n'avez ni le droit de donner, ni celui de vendre ? On dit qu'il faut bien de l'esprit pour comprendre ces subtilités ; je n'en ai pas assez.

Mais je comprends bien que, si cette donation étoit valable, vous auriez fait une grande sottise pour votre compte, pour le nôtre, & enfin pour le compte de la nation, puisque la nation il y a.

Pour vous, cela se sent assez ; vous ne pouvez vivre sans revenu ; & si nous sommes obligés de vous donner de l'argent, vous sentez bien que nous vous en donnerons le moins que nous pourrons. Il arrivera même qu'avec de la bonne volonté, nous ne pourrons rien vous donner. Par exemple si notre dépouille est mauvaise, si nos bleds & nos vignes sont gelés ou grêlés, où irez-vous chercher votre salaire ? Jouissant de la dîme, vous étiez de perte & de gain avec nous ; votre malheur étoit lié au nôtre : nous recevions avec plaisir les paroles de consolation que vous nous donniez, parce que vous partagiez nos peines.

Mais quand vous serez payés en argent, qu'il faille tel tems qu'il plaira à Dieu, il vous en faudra ; lorsque vous viendrez me dire, pour me consoler, que c'est bien fâcheux d'avoir tout perdu, mais qu'il faut se soumettre à la volonté du ciel, je vous répondrai que cela vous est fort aisé à dire, puisque vous n'y êtes pour rien. Je vous regarderai comme un créancier importun, qui vient me faire

ſouvenir de ce que je lui dois, dans le moment où il m'eſt impoſſible de le payer.

On croit par-là nous ſoulager, & on ſe trompe fort; puiſqu'il faut que ce ſoit le peuple qui vous paye, il lui eſt bien plus facile de donner deux ou trois gerbes de bled dans ſon champ, cinq ou ſix meſures du vin au preſſoir, que la moitié de leur valeur en argent: quand nous nous acquittons ainſi, il ſemble que cela ne nous coûte rien..... On veut, dit-on, nous ſoulager.... Tous les jours nous aurons des Collecteurs à notre porte pour nous ſucer juſqu'au dernier liard: aujourd'hui ce ſera pour le Roi, demain pour la milice, après pour la corvée, pour M. le Curé, pour le Maître d'école, pour les pauvres, ce ſera ſans fin; & on vient nous dire ſérieuſement que nous ſerons libres, & que notre bien le ſera auſſi!

A propos de pauvres, je vous demande, M. le Curé, ce qu'ils feront, lorſque vous n'aurez tout juſte que ce qu'il vous faudra pour vivre? Vous me direz qu'il y aura des bureaux, qu'on diſtribuera de l'argent. Fort bien; mais un homme tombe malade, un autre n'a pas de pain pour ſes enfans, il faudra donc aller à la ville, c'eſt-à-dire, quelque-fois à quatre lieues, pour avoir un malheureux écu, qu'on nous fera acheter par des mais, des ſi, des pourquoi, & ſouvent qu'on nous refuſera?.... Non,... l'on donnera à chaque paroiſſe.... Eh bien! il faudra un bureau; il faudra que ces Meſſieurs s'aſſemblent, qu'ils délibérent, & pendant ce tems le malade s'en va, ou la famille meurt de faim.

Enſuite dans la diſtribution générale, pourra-t-on prévoir, au juſte, ce qu'il conviendra d'accorder à chaque paroiſſe? Trouvera-t-on par-tout des adminiſtrateurs qui voudront recevoir des ſottiſes, être maltraités du pauvre peuple, qui ne croit jamais qu'on lui donne aſſez? Voudriez-vous être chargé de cette diſtribution, M. le Curé? Je ne vous le conſeillerois pas.

En jouiſſant de la dîme, vous pouvez donner une meſure de bled à l'un, deux gerbes à l'autre pour mettre dans ſon lit, ou pour coucher ſes enfans, un écu à celui-ci qui eſt malade; tout cela vient de vous, on vous regarde comme un ange deſcendu du ciel, cela fait qu'on

vous écoute quand vous parlez de Dieu, qu'on vous croit quand vous donnez des conseils, que l'on consent à tel arrangement que vous proposez quand on a des difficultés, parce que vous êtes en état de faire du bien, & que vous en faites.

Vous me direz peut-être que tous les Curés n'en agissent pas ainsi, qu'il y en a qui sont à portion congrue, & qui n'ont pas eux-mêmes de quoi vivre: pour ceux-ci je les plains & leurs paroissiens aussi; mais on m'a dit que Messieurs les Evêques avoient soin de mettre des Curés riches dans ces petites paroisses; dans celles où on n'a pas pris cette précaution, ils sont malheureux & leurs paroissiens aussi: à cause de cela faut-il que tout le monde le devienne? Quant à ceux qui ont de bonnes dîmes, s'ils ne font pas beaucoup de bien, ils en font toujours un peu, quand ce ne seroit que par honte. On les méprise pendant leur vie, c'est au pis-aller vingt-cinq ou trente mauvaises années à passer, & il en vient un autre qui fait oublier celui-là; le mal n'est pas à perpétuité, & ces cas-là sont bien rares.

Ce n'est pas tout, M. le Curé; je vous prends encore ici par vos paroles; vous m'avez dit, *plus les biens sont distribués, plus les gens de campagne sont heureux:* eh bien, Monsieur, en faisant l'abandon de vos dîmes, nous voilà tous malheureux, parceque nous serons obligés de vendre nos terres à ce riche Laboureur, qui savoit bien qu'il travailloit pour lui seul, en demandant qu'il n'y ait plus de dîmes.

Par exemple, nous sommes cent dans le village qui avons l'un un arpent de terre, un autre deux, trois, ou quatre, &c. nous donnons tant à un Laboureur pour les cultiver; notre soin, pour que notre récolte soit bonne, est de bien fumer nos terres: pour cela, nous avons une vache ou deux, suivant la quantité de terres que nous avons; elles consomment nos fourrages, & nous trouvons chez vous le surplus de leur nourriture. Vous vendez, & toujours à crédit, un cent de gerbes à l'un, un carteron à l'autre, de la paille & tout ce qui est nécessaire pour entretenir des bestiaux, qui font vivre notre famille, & qui nous procurent du fumier pour nos terres.

Si le bonheur veut que nous ayons une bonne récolte,

que nos veaux & nos fromages ſe vendent bien, nous achetons encore un arpent de terre; cela ſert à marier un de nos enfans, qui fait comme nous: mais quand vous ne pourrez plus nous procurer cette reſſource, puiſque vous-même n'aurez pas de quoi nourrir une poule, & qu'il faudra vous procurer du fourrage pour le cheval dont vous ne pouvez vous paſſer, nous ſerons obligés de nous défaire de nos vaches, &, par ſuite, de nos terres, qui ne nous produiroient rien ſans fumier: nous n'aurons plus d'ouvrage; & après avoir vendu à ce riche laboureur nos terres, nous lui louerons nos bras, au prix qu'il y voudra mettre, parce qu'il aura des ouvriers à choiſir, & que nous aurons beſoin d'un morceau de pain.

Une autre réflexion, que vous n'avez pas faite, c'eſt que ſi vous êtes, je ſuppoſe, trente mille Curés de campagne dans le Royaume: ſi vous avez tous les dîmes, vous occuperez, l'un dans l'autre deux dîmeurs & un batteur; voilà quatre vingt-dix mille familles que vous ſoutenez ſans preſque vous en appercevoir: ſi vous n'avez pas les dîmes, ce ſont autant de malheureux de plus dans la France; car un laboureur qui récolte deux ou trois cents gerbes de plus, parce qu'il ne paye pas la dîme, n'en occupera pas un enfant de plus. Je ne ſuis pas le ſeul qui ai fait ces remarques; elles ſont de toute vérité; & je défie vos Meſſieurs, qui ont tant d'eſprit, & qui font de ſi beaux diſcours, de remédier aux malheurs qu'ils occaſionneroient ſans s'en douter, ſi les choſes alloient comme ils le croient; mais il y aura bien à rabattre, je vous en avertis: on dit déjà dans plus d'un pays, qu'on ne vous a pas envoyés à Verſailles pour tout renverſer. Vous aviez bien aſſez d'ouvrages, ſans vous en créer plus que vous n'en pouvez faire.

Etoit-ce là, M. le Curé, ce qu'on devoit ſe promettre d'une aſſemblée de gens d'eſprit? Pourquoi les entend-t-on diſputer comme dans notre foire? parler tous à-la-fois, ſe lever ſans ordre comme des gens qui ne ſavent ce qu'ils font? Pourquoi ſe lever, ſe quéreller pendant deux heures, pour ſavoir ſi un mot eſt en ſa place, être une demi-année pour ne faire que peu de bonnes choſes & beaucoup de mauvaiſes?

Il me semble que vous ne vous soyez rassemblés que pour parler un langage que personne n'entend : on n'ose prononcer, dans votre enceinte, le nom de *Dieu*, c'est *l'Être Suprême*, le *souverain Principe*, &c. L'autre jour j'ai été obligé d'aller trouver M. le Marquis, notre Seigneur, pour lui demander ce que c'est que le *délégué de la Nation*, ce que c'est que le *pouvoir exécutif*? J'ai été tout étonné d'apprendre que ce sont des sobriquets que vous donnez au Roi. Hé, morbleu, M. le Curé, le nom de Dieu, & celui du Roi, n'écorchent pas la langue; pourquoi ne pas parler comme nos pères?

On ne dit plus les Etats-généraux à présent, on dit l'Assemblée nationale; on ne dit plus le tiers-état, on dit les communes. On peut encore dire le corps-de-ville, le corps des apothicaires, des savetiers, &c. Mais on sera hué, dit-on, si on s'avise de dire le corps des nobles, le corps des ecclésiastiques : l'autre jour un Monsieur, qui venoit nous faire des complimens, je ne sais pas trop pourquoi, fut arrêté tout court, deux ou trois fois, par un homme, qu'on n'appelle seulement pas Monsieur dans son pays, & qui vouloit être appellé *Monseigneur* à Versailles. Tout est changé!

Ne vous prendra-t-il pas envie, tandis que vous êtes en train, de changer aussi la Religion? J'ai vu par vos papiers, qu'il avoit fallu disputer long-tems pour qu'il fût permis au Roi de dire qu'il l'étoit *par la grace de Dieu* : en vérité, cela est honteux; comme il falloit pourtant changer quelque chose, vous lui avez donné le nom de *Roi des Français*, cela vous a paru magnifique; mais vous lui avez ôté net le Royaume de Navarre.

On dit que vous aimez les Anglois à la folie, cela est bien chrétien; mais vous n'avez pas voulu faire comme eux, car ils ne disent pas que leur Roi est le Roi des Anglois : je suis assez de leur avis; il me semble que le Roi de France n'est le Roi que des François qui sont en France; c'est le territoire qui lui donne qualité, & non pas les hommes : cela me paroît si vrai, que moi, qui suis François, si je m'avise d'aller faire quelques fredaines en Angleterre, je serai puni par l'ordre du Roi des Anglois, & non de la part du Roi des François.

Queile pitié ! Et ce ſont des gens d'eſprit, des gens qui font des livres, des hommes choiſis comme la crême de tout le Royaume, qui s'amuſent à ces fadaiſes, au lieu de redreſſer le charriot public qui eſt verſé, au lieu de nous donner du pain, un Roi, la paix, du repos, des Juges; en un mot, une Patrie que nous puiſſions aimer.

Je vous en dirois encore bien long, ſi je voulois vous parler de votre loi ſur le ſel, ainſi que ſur les jugemens criminels. Je voudrois encore vous demander ce que vous entendez par une *Conſtitution* ? On eſt bien étonné d'apprendre que c'eſt la Conſtitution qui doit dire qu'on ne mangera plus de lapins ni de pigeons dans un an, &c. &c. plaiſe, ou non, au Roi; que ce ne ſont pas-là ſes affaires, & mille autres ſottiſes qu'on ne croira jamais, je vous en avertis, & qui feront peut-être mépriſer les bonnes choſes que vous avez décidées.

Adieu, M. le Curé; ſi mes réflexions ne vous déplaiſent pas, je vous en enverrai de nouvelles, à meſure que vous m'enverrez des papiers; voilà de longues ſoirées, & j'aurai le tems de vous écrire.

Je ſuis bien votre ſerviteur, & bon paroiſſien,

JEAN.

P. S. On nous débite ici qu'on aime pas les Curés à Paris; qu'un Garde-françoiſe & deux ou trois femmes vouloient, ces jours paſſés, en jetter un à la rivière, parce qu'il y avoit trop loin de-là à la *lanterne*. Ce pauvre homme eſt venu, tout eſſoufflé, ſe plaindre à l'Aſſemblée, afin qu'on défendît à ces MM. les Soldats de baigner les gens malgré eux : les uns diſoient à leurs voiſins, pourquoi va-t-il dans les rues? D'autres diſoient, il alloit peut-être voir des filles. Enfin, on demanda à toute la compagnie ce qu'elle en penſoit; & il fut décidé que c'étoit une eſpiéglerie dont on ne devoit pas s'occuper. Si cela eſt vrai, M. le Curé, (car on dit tant de menſonges) revenez avec nous au plus vite, ou ſi vous avez peur, nous irons tous vous chercher; vous ſavez bien comme nous vous aimons.